

**2009/1408 - Rapport d'observations définitives de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion de la SASP OL** (Direction des Assemblées) (BMO du 04/05/2009, p. ?)

Rapporteur : M. COLLOMB Gérard

M. LE MAIRE : Je vous ai fait parvenir le rapport de la Chambre Régionale des Comptes portant sur la gestion de la SASP Olympique Lyonnais pour les exercices 2002 et suivants.

M. le Président de la Chambre Régionale des Comptes m'a adressé son rapport définitif par courrier recommandé avec AR du 4 mars 2009 et conformément au Code de juridictions financières, je l'ai envoyé à l'ensemble des Conseillers municipaux avec l'ordre du jour du Conseil municipal.

(Adopté.)